

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. - Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS: L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 34, et Place de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annon-ces pour le Journal.

PUBLICITÉ

25 cent. ANNONCES (la ligne)..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 4 Juin

NOUVELLES POLITIQUES

La France et la Russie

On écrit de Saint-Pétersbourg à l'Agence Havas:

Il vient de s'opérer ici un revirement d'opinion très favorable à notre pays, et qui repose enfin l'esprit des écœurements qu'on éprouvait naguère de voir se manifester chaque jour, dans la presse russe, une hostilité aussi maladroite qu'injuste envers la

Maintenant, au contraire, nos organes les plus autorisés reconnaissent hautement que le pays qui a créé l'Exposition de 1889 est une grande et puissante nation; que le peuple qui a trouvé un milliard pour couvrir l'emprunt d'un peuple ami est indéniablement florissant, et qu'une puissance à laquelle l'Allemagne elle-même commence à faire risette, vaut au moins la peine qu'on la prenne en considération dans l'échafaudage de nos combinaisons politiques.

NE

ra-la du rée

our cer

ra

IER,

Imitant l'exemple des Novosti qui ont toujours prêché l'entente franco-russe et du Nouveau Temps, qui vient d'opérer une volte-face inattendue, conseillant tout d'abord le complet oubli de l'affaire de Sagallo et l'alliance avec la France, en dépit de la différence des régimes gouvernementaux, le reste de la presse russe n'a plus que des amabilités à son égard et lui découvre même toutes sortes de qualités dont on ne daignait pas auparavant s'apercevoir, telles que le tact, par exemple, qu'ont prouvé la colonie et l'ambassade française à Saint-Pétersbourg, en célébrant, sans bruit, sans aucune manifestation, le centenaire de 1789 pour ne pas froisser le sentiment national

On prétend, il est vrai, qu'il y aurait eu un mot d'ordre d'en haut, donné à la presse. Mais qu'importe le motif caché?

Ce que nous voyons à ce moment, c'est qu'il y a un résultat apparent, satisfaisant, et que surtout le nouveau langage des journaux traduit enfin le sentiment réel du public russe, qui n'a jamais cessé, lui, d'être sympathique à la France.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

A la Recherche d'un Père XIV

L'oratoire de la veuve Scarron témoignait nonseulement de la piété, mais encore des talents va-

ries et des studieuses occupations de celle-ci. A côlé d'un prie-Dieu placé au-dessous d'un christ d'ivoire d'un merveilleux travail, on y remarquait, en effet, ici, un métier à tapisserie reconvert d'une broderie commencée; là, une boîte à couleurs, des pastels sur une table, et dans un vase de cristal, des fleurs naturelles disposées pour servir de modèles; ailleurs, un clavecin, un luth, un théorbe — les instruments à la mode du temps un pupitre chargé de musique; puis, une mappemonde, des cartes de géographie, un sextant; un peu partout, enfin, des livres : sur le bureau, sur les sièges sur des rayons le long des parois ! Et, dans une sorte de bibliothèque vitrée à incrustations de cuivre, l'œuvre complète de son mari, du cul-de-jatte, dont «elle avait reçu pour douaire l'immortalité » et dont elle voulait, disait-elle, que le nom porté par elle « vécut éternellement. »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 1er juin

M. Trubert présente des observations sur la situation agricole de la France.

L'orateur constate que les produits de l'enregistrement sont en baisse, ce qui est l'indice cer-

tain d'une dépréciation de la propriété foncière. La propriété foncière a baissé de 20, 30 et même 50 0/0. Le revenu de la terre lui-même a baissé de 10 0/0 de 1882 à 1886.

D'un autre côté, les charges de l'agriculteur ont augmenté. Aujourd'hui, la terre paye 25 0/0

L'orateur continue en disant que les questions d'amélioration comme de révision de l'impôt foncier, la réfection du cadastre restent toujours à l'état de projet. Quand la droite sera au pouvoir, on ne pourra pas faire tout, mais on fera mieux que ce qu'a fait le gouvernement républicain. (Applaudissements à droite).

M. Labrousse, rapporteur, proteste et dit que

la République est le gouvernement qui s'est le

plus occupé de l'agriculture. Les chapitres 1 à 12 (mérite agricole, enseignement agricole, épizooties) sont adoptés.

M. Rodat, sur le chapitre 13 (encouragement à l'agriculture), appelle l'attention de la Chambre et du gouvernement sur les concou:s régio-

Les articles 13 à 27 (haras et industrie chevaline) sont adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

Le voyage de M. Carnot

Le président de la République, parti vendredi matin de Paris pour se rendre dans le Pas-de-Calais où il va inaugurer le nouveau port, a visité successivement les villes d'Arras, Lens, Béthune, Aire, St-Omer. M. Carnot a été accueilli partout avec la plus grande déférence.

Dans la matinée de lundi, il est arrivé à Calais. Le président de la République a été reçu à la gare par le ministre de la marine et l'amiral de Boissoudy, commandant l'escadre cuirassé du

Sur le passage du Président, une foule empressée et sympathique criait : Vive Carnot ! Vive

Un individu ayant voulu crier: « Vive Boulanger! » a été fort malmené par la foule.

Le Républicain de Montauban annonce que M. Carnot viendra visiter cette ville à l'automne.

Courrier de l'Exposition

Le pavillon du gaz

Au moment où Paris voit réapparaître sur ses boulevards la lumière électrique, le gaz semble protester à l'Exposition contre sa rivale, en

Lorsqu'elle pénétra dans cette pièce, Joël, qui l'attendait, tout hésitant et tout angoissé, fit un pas à sa tencontre avec un geste suppliant et lui montrant mademoiselle de la Tremblaye qu'il avait déposée sur un sopha:

- Oh l par pitié, madame, fit-il, secourez-là, soignez-la, rendez-la moi!

A la vue de la jeune fille étendue comme morte, avec le trésor de ses cheveux déroulé sur ses épaules et ses vêtements collés aux membres et ruisselants de pluie, la gouvernante ne put retenir un petit cri d'étonnement. Puis, se tournant vers Honorin qui la suivait:

- Vite, appelez Nicole et Suzette !... Que l'on chauffe le lit de la chambre bleue !... Et que l'on y porte ma pharmacie de voyage !...

Le Breton s'avança de nouveau;

- Madame, je vais vous expliquer...

Elle l'interrompit :

- Tout à l'heure !... Nous n'avons pas le temps. Il faut pourvoir au plus pressé. Les deux caméristes accouraient :

- Vous allez, poursuivit Françoise, transporter cette jeune dame dans la chambre bleue... Vous la déshabillerez et vous la coucherez... Moi, je vais chercher parmi mes sels celui qui sera le plus propre à la tirer de son évanouissement.

Ensuite, s'adressant à Joël:

Demeurez ici. J'y viendrai vous retrouver aussitôt que la malade n'aura plus besoin de mes soins Vous m'apprendrez alors quelle est cette personne à quel concours de circonstances je dois le bonheur

de vous pouvoir être utile. Une demi-heure se passa qui, pour notre héros.

On a inauguré, vendredi, au Champ de Mars le pavillon du gaz, élevé par tous les gaziers de France pour démontrer l'excellence de leurs procédés d'éclairage, de chauffage, de force motrice, de ventilation, etc.

La pavillon du gaz est placé près de la tour Eiffel, en face le lac.

L'aspect extérieur du pavillon est celui d'une riche habitation moderne.

Le pavillon a été étudié en vue de réunir toutes les applications du gaz, dans les conditions mêmes où elles se rencontrent dans la vie pratique, et tous les appareils qui répondent le mieux à la variété des besoins des consommateurs. La force motrice, le chauffage et l'éclairage domestiques et industriels, la cuisine ont leurs places respectives marquées dans le sous-sol. Le rezde-chaussée et le premier étage se prêtent plus particulièrement à l'éclairage. Le gaz a été appelé à répandre la lumière et à maintenir, par une ventilation bien comprise, une atmosphère fraîche et pure, tandis que le chauffage est représenté, sous toutes ses formes, par les appareils au gaz les plus variés.

Enfin une salle du rez-de-chaussée est réservée à l'exposition rétrospective de l'art de l'éclairage, qui présente un intérêt historique tout

Ce sera une visite très curieuse à faire que celle-là pour tous les promeneurs de l'Exposition.

Un banquet à la Tour

La réunion amicale, industrielle et commerciale, qui se compose de quarante membres, ayant pour la plupart participé aux expositions d'Anvers, d'Amsterdam, de Nice et de Barcelone, a offert, vendredi, un dîner à M. Berger à l'occasion de sa nomination au grade de grand officier de la Légion d'honneur.

Cette réunion intime s'est tenue dans un des restaurants installés sur la tour Eiffel,

Les délégués des arsenaux

Le ministre de la marine a décidé que des permissions de douze jours seront accordées pour visiter l'Exposition à un certain nombre de maîtres principaux, de maîtres et de contremaîtres des arsenaux. Les envois seront échelonnés afin de ne pas nuire au service.

La prise de la Bastille

L'administration de la Nouvelle-Bastille, avenue de Suffren, a l'intention de donner une reconstitution du siège et de la prise de la Bastil-Les études de mise en scène de cet intéressant spectacle sont poussées activement, de manière à pouvoir commencer les représentations dès les premiers jours de ce mois.

Ce spectacle sera donné pendant toute la durée de l'Exposition afin que les visiteurs des départements et de l'étranger, qui se renouvellent sans cesse à Paris, puissent tous le voir.

Les ascenseurs de la tour

Les ascenseurs de la tour Eiffel, l'ascenseur

eut la durée d'un siècle. Enfin, la maîtresse du logis reparut. Les regards du jeune homme l'interrogèrent avec anxiété.

- Rassurez-vous, répondit-elle à cette question muette, mademoiselle de la Tremblaye, - car j'ai surpris son nom au milieu des paroles sans suite que la fièvre lui arrache, mademoiselle de la Trem_ blaye dort... Je l'ai condamnée au sommeil à l'ai. de d'une potion calmante... Mais il faut qu'elle soit tombée sous l'empire d'une terreur, d'une émotion

- Oh ! oui, bien grandes, en effet.

Et notre héros mit rapidement sous les yeux de de son interlocutrice les scènes que vous connaissez par les chapitres précédents. Quand il fut arrivé au dénoûment de sa course folle, par les rues, à travers l'orage :

- En vérité, déclara la veuve, voilà une aventure qui commence comme une bergerie de Racan pour continuer à la façon d'une tragédie du vieux Corneille... Maintenant, je comprends chez cette pauvre enfant cette agitation, ce trouble auxquels j'ai dû la soustraire en l'endormant... N'ayez crainte: elle sera plus calme à son réveil, quand elle se trouvera en lieu sûr et quand elle verra auprès d'elle son chevaleresque défenseur... Dans le cas contraire, je n'hésiterais pas à avoir recours à la science et j'enverrais quérir Fagon...

- Fagon ?... Un médecin ?... Un bon méde-

- Le nouveau médecin du roi.

- Le médecin du roi ?... Alors, il la sauverait, n'est-ce-pas, madame ?... Ah! c'est que, voyezyous, s'il me fallait la perdre...

-- Eh bien ?...

se montrant aux visiteurs avec tous ses avan- | Edoux et l'ascenseur Ottis, seront livrés au pu public mercredi ou jeudi au plus tard. A partir de cette date, les visiteurs pourront donc monter jusqu'à la troisième plate-forme. Il faudra 7 à 8 minutes tout au plus, y compris les changements de cabines.

Cent mille pigeons en l'air

On sait qu'un congrès colombophile international aura lieu à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle. La date de ce congrès est fixée au commencement d'août.

La commission organisatrice du congrès a décidé qu'il serait accompagné d'un lâcher monstre de cent mille pigeons.

Les différentes sociétés de France, de Belgique, de Hollande, ont déjà répondu avec empres-sement à l'appel qui leur a été fait.

Le transport des cent mille oiseaux ne demandant pas moins de trois mille paniers qui devront être ouverts à peu près au même instant, il a été décidé, d'accord avec l'administration, que l'on se servira du nouveau jardin établi sur l'emplacement de l'ancien palais des Tuileries.

Cette fête aérienne sera complétée par le lancement d'un nombre important d'aérostats.

La grande fête de nuit du 1er juin

La grande fête de nuit, à l'Exposition, a été superbe. C'est par centaines de mille qu'il faut évaluer le nombre des visiteurs réunis autour des bassins pour contempler le feu d'artifice et le jeu des fontaines lumineuses. Les projections électriques exécutées du haut de la tour Eiffel ont produit un effet considérable. L'aspeét des jardins de l'Exposition, sous ces jets de lumière, était absolument féerique.

Le Journal des Débats évalue à plus de trois cent mille le nombre de visiteurs qui se sont rendus, samedi soir, au Champ de Mars.

L'Autorité rapporte que, par suite de l'encom-brement qui s'est produit, samedi soir, aux guichets de l'Exposition, la sortie a donné lieu à des bousculades qui ont provoqué pas mal de contusions et d'accidents.

Les géographes berlinois

La Société de géographie de Berlin a décidé, dans sa séance de samedi, de ne pas se faire représenter au congrès géographique international qui aura lieu à Paris, dans le courant du mois d'août.

Nouvelles lignes de tramways

La Compagnie des omnibus a ouvert, samedi, à l'exploitation deux nouvelles lignes de tramways pour desservir l'Exposition : la première va du Louvre à la porte Rapp; la seconde, à traction mécanique, relie le palais du Trocadéro à la gare du Trocadéro en passant par l'avenue Henri Martin. Ces deux lignes ne délivrent pas de correspondances.

De plus, deux lignes anciennes subissent des modifications : celle de la Villette au Trocadéro a maintenant pour point terminus la place Pigalle au lieu du boulevard de la Villette; celle de la Villette à l'Etoile est prolongée jusqu'au

- Je n'aurais plus de cœur à la vie et je ne vous demanderais plus qu'une chose : de m'indiquer le plus court chemin qui mène d'ici à la ri-

La gouvernante lui adressa un geste d'affectueuse remontrance:

- Je vous le repête encore une fois, mademoiselle de la Tremblaye n'est pas en danger de

- Bien vrai ?... Vous me le jurez ?.., Foi d'honnête femme ?...

- J'ai, du moins, tout lieu de le croire : ce qu'elle éprouve est une conséquence de sa nature, qui me paraît nerveuse à l'excès...

Pour cela, vous avez raison, fit vivement notre héros : je l'ai déjà vue en proie à une crise pa-- Et l'égarement de l'esprit aura, je n'en doute

pas, cédé devant le repos du corps... Il en sera de même aujourd'hui. Le sommeil est le remède souverain contre cette sorte d'accidents...

- Dieu vous entende, vous qui nous apportez, à elle le salut, et à moi l'espérance!

Et le jeune homma eut un mouvement pour saisir la main de son interlocutrice. Mais celle-ci, par un pas de retraite, se déroba à ce témoignage de gratitude. Ensuite, comme le fils de Porthos la considérait avec surprise, elle reprit, pour changer le perrain de la conversation et se donner une conte-

- Or, à présent, monsieur Joël, il me semble qu'il est grand temps de songer à vous...

Le Breton tressauta de plaisir:

- Monsieur Joël ?... Vous savez mon nom ?

- Ne l'avez-vous pas confié à l'une de mes

Tirage des bons de l'Exposition

Voici la liste officielle des numéros gagnants des bons de l'Exposition : Un gros lot de 100,000 francs est gagné par le

uuméro 816,651. Un lot de 10,000 francs est gagné par le nu-

méro 952,495. Dix lots de 1,000 francs sont gagnés par les numéros 30,653 34,901 131,794 217,985 320,715 343,839 375,392 561,178 605,920 1,029,989.

Cent lots de 100 francs sont gagnés par les

numeros sur	vants:		2161
34,636	37,298	42,695	60,143
3,888	100,135	100,500	103,338
111,857	1,222,213	134,904	157,659
16,498	183.642	204,324	211,188
214,092	214,120	225,958	228,780
230,813	237,686	246,444	250,940
255,556	263,876	295,288	297,268
333,464	339,447	343,678	348,783
351,062	362,270	276,368	377,771
397,424	414,229	422,105	435,568
471,450	487.577	492,370	493,398
506,533	520,682	550,298	554,987
562,160	591,513	593,620	600,324
602,708	617,182	626,312	655,495
659,674	674,866	681,191	693,539
693,570	700,624	710,922	713,907
714,398	730,161	746,709	750,976
783,992	788,848	793.316	809,434
858,034	863,124	875,695	901,747
913,659	916,072	930,900	933,315
945,322	948,211	948,241	958,383
964,978	970,763	981,922	1,013,977
1,016,241	1,017,525	1,018,953	1,026,964
1,035,729	2,038,063	1,048,687	1,055,956
1,061,325	1,108,214	1,150,614.	
7 1 1 1 400 000 franca			

Le gagnant du lot de 100,000 francs.

Le Journal d'Indre-et-Loire apprend que le gagnant du lot de 100,000 francs des bons de l'Exposition est M. Régnier, instituteur à Vouvray. Ce bon, numéro 816,651, avait été, nous dit-on, cédé au gagnant par son cousin, employé à la trésorerie générale de Tours.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

LES PRÉVOYANTS DE L'AVENIR

FÊTE FRATERNELLE DES 100,000 PRÉVOYANTS DE FRANCE

La Société des Prévoyants de l'Avenir prépare pour le mois d'août une fête grandiose à Saint-Cloud. Le journal de la Société fait appel au zèle des 500 sections de France, pour que chacune s'organise sérieusement afin de concourir de son mieux à l'éclat de cette manifestation solennelle de la fraternité dans l'épargne et le travail :

De concert avec les commissaires de surveillance, les bureaux nomment des commissions dans lesquelles ils appelleront aussi des sociétaires dévoués; que des assemblées générales soient au besoin convoquées pour que chacun apporte son aide dans la mesure de ses moyens. Que ces commissions se divisent à l

en sous-commissions chargées chacune d'une

fonction distincte, par exemple

- Et vous ne l'avez pas oublié ?

compagnes?

1º Sous-commission de la Tombola chargée du placement des billets. (Ces billets seront à 50 centimes. Elle sera composée de plus de 1,000 lots gracieusement offerts, et la commission est décidée à sacrifier de 6 à 10,000 francs pour l'achat de superbes lots choisis dans nos meilleures productions parisiennes.) Ces

Pas plus que je n'ai oublié votre généreuse as-

- Peuh! une misère!... Quand je devrais, ce

soir, allumer à vos pieds autant de cierges qu'il y

en a sur l'autel de Notre-Dame d'Auray !... Mais,

puisque vous me faisiez grâce de vous occuper de

paraissiez vous-même tout mouillé et tout transi...

déluge... Je ne m'en étais pas aperçu...

C'est vrai : j'entre ici comme un fleuve...

- Vous ne sauriez rester ainsi.

Le brave garçon se regarda:

bée de sarments... Et puis.,.

Il nous en coûte de le confesser.

vous réchauffer...

- Je voulais dire, monsieur Joël, que vous me

- C'est bien possible... A cause de ce maudit

- Je vois ce que c'est... Je gâte votre tapis...

- Mais non, se récria-t-elle, ce n'est pas de mes

- Oh! pour cela, repartit le Breton, une flam-

Mais nous ferons cet aveu, dût-il dépoétiser ab-

solument notre héros aux yeux de nos lectrices, qui

sont, nous le tenons pour certain, autant de créa-

tures suaves et immatérielles ; Joël était bien le fils

de son père, il n'avait pas seulement l'encolure et

la rapière du bon Porthos. Il en avait aussi l'excel-

lent, formidable et perpétuel appétit. Chez maître

Bonlarron, il vaquait sans peur et sans reproche à

ses quatre repas quotidiens. Or, le soir du drame

de la borge des Célestins, pour arriver plus vite

à l'église Saint-Paul, le pauvre garçon avait négli-

gé de souper. It voilà qu'à présent ce misérable

tapis qu'il s'agit : il s'agit de vous sécher et de

Trocadéro de 10 h. 45 du matin à 8 heures du | billets seront envoyés aux sections au cours du

2º Sous-commission chargée de faire une propagande hâtive dans tous les journauce du département. - Les sous-commissions de section d'un même département correspondront entre elles pour se diviser le travail. On choisira de préférence pour ces sous-commissions des sociétaires qui sont en relation déjà avec les rédac-tions. Toutes les influences que possède notre Association, grâce à la sagesse de son administration, devront être mises en œuvre à plusieurs reprises avant la fête, afin que celle ci soit connue de la France entière. Les articles seront toujours suivis de noms et adresses des présidents de sections du département, afin que les demandes de renseignements ne se centralisent pas toutes au Comité central, qui serait alors surchargé de travail. Cette sous-commission serait chargée de répondre aux lettres demandant des renseignements. Pour les villes où il n'existe pas de sections, les lettres seraient renvoyées au Comité central

3º Sous-commission du voyage chargée de rappeler aux sociétaires désireux de visiter l'Exposition qu'il serait préférable pour eux de se grouper en nombre suffisant dans chaque section pour faire le voyage à Paris à cette époque que le Comité a choisie pour les raisons suivantes:

1º L'Exposition sera dans toute sa splendeur; 2º Les chaleurs sont moins fortes qu'en juin

3º Presque tous les trains de plaisir sont fixés

à cette époque, et un rabais considérable sera aussi fait sur le prix du voyage; 4º Les concours de musique et de chant ayant

lieu du 10 au 20 août, presque toutes les sociétés musicales de France feront le voyage, et nous comptons de nombreux sociétaires dans ces

Cette sous-commission correspondrait avec le Comité central et lui adresserait à temps des listes; celui-ci ferait le possible pour chercher à loger les groupes dans des hôtels avec lesquels il ferait des marchés au meilleur compte; des restaurants seraient aussi désignés avec les prix de consommation fixés d'avance.

En agissant ainsi - et nous sommes certains que les bureaux tiendront compte de cet appella Fête fraternelle des cent mille Prévoyants sera digne de son titre. De même que cette grande manifestation du travail, qui a pour siège le Champ de Mars, est l'Exposition de la France et non celle de Paris seulement, la fête des Prévoyants sera celle de toutes nos sections-sœurs; les délégations venues du nord au midi, de l'est à l'ouest, seront heureuses, en se rencontrant, de reconnaître que le même esprit d'entente, de dévouement anime tous ces travailleurs venus de toutes les parties de la

Il faut espérer que dans le Lot les sections existantes à Cahors et à Montcuq feront tous leurs efforts pour seconder les vues du Comité central. Nous apprenons qu'une nouvelle section vient de se former à St-Céré. Nous tendons fraternellement la main aux prévoyants du Haut-Quercy et nous applaudissons de tout cœur à l'allocution suivante de son président, M. Alain Rouzet:

soucieux de leur vieillesse à venir se faire inscrire à notre fraternelle association, qui est une œuvre essentiellement humanitaire.

Que sera notre Société dans cent ans? Nul ne peut le prévoir. La somme encaissée, faible obole de chacun, sera énorme. L'ouvrier persévérant se verra à l'abri de la misère.

Venez à nous, vous qui, soucieux du bien-être de vos semblables et du bien-être personnel,

appétit, qui avait chuchoté toute la soirée et que les péripéties de celle-ci avaient seules forcé à se taire, se mettait à pérorer au dedans de lui avec une telle autorité, qu'il n'était guère possible de lui imposer silence.

Françoise d'Aubigné répéta :

- Et puis ?...

- Et puis, continua le Breton tout confus, m'est avis qu'une verrée de n'importe quoi et une bouchée de quelque chose,..

La future reine de France sourit :

- Veuillez m'accompagner, dit-elle. Aussi bien, nous avons encore à causer.

Dans la salle à manger, Joël était assis entre la cheminée, où pétillait un pile de cotrets, et une table qu'Honorin avait abondamment servie; mais la faim satisfaite ne dissipait point le nuage qui allait s'épaississant sur son front, d'ordinaire si insouciant et si rieur.

Ah ! c'est que, pendant qu'il doublait loyalement les morceaux, la maîtresse du logis parlait avec sa saine, froide et impitoyable raison :

- Ainsi, demandait-elle, vous aimez mademoiselle de la Tremblaye ?... Vous l'aimez réellement en toute sincérité dans votrre âme ?... Ce n'est ni une surprise des sens, ni un caprice de jeunesse... Vous l'aimez au point de lui sacrifier la fortune, si on vous l'offrait ?

- Au point de lui sacrifier mon bonheur dans ce monde et mon salut dans l'autre.

Elle eut un accès de gaîté forcée :

- Un Breton qui parle de sacrifier son salut !.. Bone Deus !... La chose est grave... Ensuite, redevenant sérieuse :

désirez enrayer les terribles effets du paupérisme! Rappelez-vous que cette œuvre de paix sociale et d'union a pour guide ce mot merveilleux, dont on a abusé parfois, mais qui n'a rien perdu de sa force: Fraternité! Nos pères nous ont donné l'indépendance politique, donnons à nos fils par l'épargne et la capitalisation le moyen d'achever paisiblement et heureusement leur vie laborieuse, sans être à charge à personne.

Magistrature

Notre compatriote, M. Albert, Louis, juge au tribunal de 1^{re} instance de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), a été nommé juge d'instruction au tribunal de première instance de Vassy (Haute-

Postes

M. Jean Delcros vient d'être nommé receveur du bureau de poste nouvellement créé à Sauzet.

Nomination

Par décision du ministre des travaux publics, M. Dussenty Charles, conducteur des Ponts et Chaussées au service des chemins de fer de la division de Cahors, vient d'être promu à la 3º classe de son grade.

Affaires militaires

Dorénavant les inspecteurs généraux pourront accorder des permissions de trente jours aux militaires qui auront obtenu des prix de tir et montré une bonne conduite.

Les officiers qui auront obtenu le nº 1 sur la liste de classement établi à la clôture de chaque cours des écoles de tir seront proposés d'office pour l'avancement par les commissions régionales, s'ils remplissent les conditions d'ancienneté

- Notre compatriote, M. Rossignol, intendant général, directeur de l'intendance du gouvernement de Paris, vient d'être nommé président du comité technique de l'intendance.

Les marins en congé de convalescence ou en expectative de ce congé, qui n'auront plus que six mois de service à faire à l'expiration de leur congé, seront, s'ils le désirent, placés en congé

Cette disposition est applicable aux engagés volontaires provenant de l'école des mousses qui auraient moins de six mois à accomplir, à l'expiration de leur congé de convalescence, pour terminer leur engagement.

Les soldats à la disposition de l'agriculture

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux une circulaire pour leur annoncer qu'il avait décidé que des permissions seront accordées cette année, comme les années précédentes et dans les mêmes conditions, aux hommes de toutes armes, sous les drapeaux, qui demanderont à aller prendre part aux travaux des diverses récoltes, soit dans leur famille, soit chez des agriculteurs du département où ils se trouvent

Ces permissions seront délivrées aux époques des différentes récoltes (fenaison, moisson, ven-danges). Elles porteront exclusivement sur les hommes de la troupe indiqués sur leur état signalétique, comme exerçant, avant leur entrée au service, une des professions agricoles.

Retraite

Le Bulletin des lois publie la liquidation de pension suivante:

M. Hébrard Louis-Balthazar, receveur de l'enregistrement de l'e classe à Bordeaux, né à Martel le 2 octobre 1828, 3,000 fr. (Jouissance du 9 janvier 1889.)

Assemblée générale

De la Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du département du Lot.

Cette réunion a eu lieu à Gramat, mercredi, 29 mai, sous la présidence de M. Rémond, ins-

- Et mademoiselle de la Tremblaye, vous aime-

- Elle m'a donné cette grande joie de m'autoriser à le croire.

Un léger nuage de dépit ombra le front de la

questioneuse.

- D'honneur, reprit-elle, c'est tout à fait le début d'un roman de cette bonne madame de Caylus. Mais, avant d'arriver au chapitre final, que de déboires, que de traverses, que d'épreuves ! D'abord, vous avez un rival...

- Un rival ?...

- A qui attribuez-vous donc la tentative d'enlèvement à laquelle la belle Aurore n'a échappé que grâce à vous ?... Moi, je parierais pour un sounirant éconduit... Dans tous les cas, un personnage dangereux, ce n'est pas celui-là qui recule devant les moyens les plus expéditifs...

Elle insista, en le regardant : - Ces moyens ont échoue une première fois,

c'est au mieux; qui vous prouve qu'ils ne réussiront pas une seconde ? Notre héros reposa sur son assiette ce qui restait

d'une aile de volaille, qu'il avait sucé jusqu'à l'os, après avoir consciencieusement expédié les deux cuisses.

- Quoi ! demanda-t-il, vous pensez que ce misérable... Elle demanda, à son tour, d'un ton où il y avait

une certaine amertume : - Pensez-vous vous-même que l'on renonce si

facilement à possèder une créature aussi accomplie que votre amante?

Le fils de Porthos baissa la tête.

- Oh! menaça-t-il sourdement, il faudra que je

pecteur d'Académie, assisté de MM. Pelouze Dubuc et Trières, inspecteurs primaires.

Au début de la séance, M. le président donne lecture de plusieurs lettres qui lui ont été adressées par des membres de la Société, s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion.

Toutes ces lettres sont bien accueillies. L'assemblée remarque particulièrement celle de M. Mairot, directeur de l'école normale de Cahors et décide qu'elle sera insérée dans le bulletin de la Société.

M. le président proclame le résultat de l'élection pour un vice-président, en remplacement de M. Bernard, inspecteur primaire, qui a quitté le département. M. Métayer, instituteur à Trespoux, est élu à une grande majorité.

M. Vidal, de Cahors, propose de conférer le titre de vice-président à M. Mairot, directeur de l'école normale, et à Mile Allégret, directrice de l'école normale de filles à Cahors.

La proposition de M. Vidal est adoptée à l'u-

On procède au renouvellement triennal du bureau. Sont désignés pour en faire partie : MM Simonis, à Cahors ; Labie, à Laburgade ; Turlan, à Labastide-Marnhac; Frézals, à Lamadeleine; Vidal, à Cahors; Bariéty, à Catus; Mazet, à Puybrun; Fric, à Bagnac; Ganes, à Figeac; Renaud, à Cazillac; Balagayrie, à Gramat; Soulié,

M. Simonis a été réélu trésorier, et M. Frézals secrétaire. M. Vidal remplira les fonctions de trésorier adjoint.

Assemblée provinciale représentative du Quercy

L'assemblée du Centenaire a été ouverte lundi matin par la messe, célébrée par M. de Blaviel, vicaire général, délégué par Mgr l'évêque de Cahors.

M. de Blaviel a prononcé une éloquente allocution sur l'œuvre de restauration chrétienne et sociale qu'allait préparer l'assemblée du Quercy. Dans le chœur, on remarquait plusieurs membres du clergé de Cahors et du département.

Dans la nef figuraient la plupart des repré-

sentants d'anciennes familles du Quercy, descendants des délégués de 1789, arrivés par les trains du matin, de Moissac, Castelsarrasin, Moutauban, Figeac, Gourdon et de l'arrondissement de Cahors.

Un grand nombre de dames de la ville assistaient également à la messe d'ouverture.

A une heure et demi a eu lieu la première réunion plénière pour la nomination du bureau de l'assemblée.

Séance du soir

Au commencement de la première séance plénière, M. Robert d'Welles, au nom de la commission d'organisation, déclare l'Assemblée provinciale constituée et propose de nommer président d'honneur, M. le viconte de Biron, ancien ambassadeur à Berlin.

Président de l'Assemblée M. le vicomte Bernard d'Armagnac ; vice-président, le P. de Pascal et Scipion Delbreil; secrétaires, MM. Etienne Depeyre, Marc de Meynard et d'Welles.

Toutes ces propositions sont adoptées par acclamations.

M. le vicomte d'Armagnac prend la présidence et remercie en quelques mots l'Assemblée. Il invite ensuite les membres à se réunir dans

leurs chambres respectives. M. d'Welles, l'un des secrétaires, donne quel-

ques explications sur les travaux attribués aux diverses chambres.

La conférence de M. Vestmark

C'est définitivement jeudi soir 6 juin, à 8 heures 1/2, qu'aura lieu à Cahors, la conférence de M. Théodore Westmark, explorateur du Haut Congo (salle de l'hôtel de ville). Voici le sommaire de cette séance :

1. Voyages des belles-mères de Las Palmas de Banane à M'Suata. Un crocodile sous le lit.

tue cet homme.

- Le connaissez-vous seulement ?

- Je le chercherai et je le trouverai.

- Résultat fort problématique. N'a-t-il pas autant d'intérêt à se cacher que vous en avez à le découvrir ?... Et ne dispose-t-il pas, pour se dérober, de ressources autrement nombreuses que celles auxquelles vous aurez recours pour le poursuivre et pour l'atteindre ?... D'ailleurs, quand vous y aboutiriez ?... C'est, à n'en pas douter, un homme riche et puissant; il a sous la main toute une armée de coupe-jarrets; vous, vous n'avez pour alliés que votre épée et votre courage.

Joël but une furieuse rasade. La logique de son interlocutrice l'étouffait.

Celle-ci poursuivit, en pesant sur les mots, com· me si elle prenait à tâche de faire pénétrer plus avant dans l'esprit de son auditeur une désespérante conviction:

- En attendant, mademoiselle de la Tremblaye vous semble-t-elle suffisament en sûreté dans le logis de la rue des Tournelles ?... Je ne le suppose pas, pour ma part. Ce logis doit être connu du mystérieux ravisseur. C'est sur ce point qu'il multipliera les pièges où, tôt ou tard, tombera la proie qu'il convoite... Car vous ne serez pas toujours près d'elle, comme un porte-respect, et la vieille parente infirme qui lui donne l'hospitalilé ne me paraît pas en mesure de lui être d'un grand

- Mais, protesta notre héro:, au-dessus des riches et des puissants, il y a la loi, qui protège le faible et l'opprimé...

(A suivre.)

Rencontre avec Savorgnan de Brazza. Bateau chaviré par un hyppopotame.

2. Le commerce du Congo et de la côte. Ses

3. Le fleuve Congo. Végétation luxuriante et

sol fertile. 4. Mœurs et coutumes des cannibales de Bangalla. Castes d'indigènes. Polygamie. Mariage. Vente des femmes et des esclaves. Situation de la femme libre et de la femme esclave. Panition d'un voleur. Les juges au Congo. Coiffure et vê-tements des cannibales Fétiches. Religion.

5. Sacrifice humain. Repas et festins de chair humaine des cannibales. Dépècement d'un cadavre. Un chef qui mange sept de ses femmes. Enterrement. Danse funèbre. Guerre. Arrivée d'un cadavre sans tête.

6. Suicide. Discipline. Retour. Une expédition de femmes. Sauvetage d'une expédition fran-

çaise. Brazzaville. 7. Esclavage en Afrique et la campagne entreprise par le cardinal Lavigerie.

Ajoutons que M. Vestmarck, qui a obtenu un grand succès auprès des sociétés de géographie de Paris et de Bordeaux, vient de recevoir, de l'Association géographique de Lyon, le titre de membre correspondant et une médaille d'or.

CASTELNAU

Un arrêt du Conseil d'Etat vient de casser les élections municipales de Castelnau-Montratier.

Lycée de Cahors

M. Durand, maître répétiteur au Lycée de Cahors, est nommé maître répétiteur au Lycée

Direction des tabacs

Par décret du ler juin 1889, M. Andolanes, inspecteur de la culture des tabacs à Nancy (Meurthe-et-Moselle) est nommé directeur de 3e classe de la culture et des magasins à Cahors, en remplacement de M. Romet qui reçoit une autre destination.

Véloce-club

Séance des plus orageuses, vendredi, au Vélece-Club cadurcien, au sujet de la nomination des membres du bureau et de la fixation du prix de location des vélocipèdes fournis aux membres de la Société.

A la suite de cette séance, un tiers environ des sociétaires ont donné leur démission.

Ce désacord est d'autant plus regrettable que le Véloce-club cadurcien avait déjà fait de rapides progrès dans notre ville. Fondé depuis quelques mois à peine, il comptait 60 adhérents.

On nous comunique l'avis suivant :

M. Duanip, membre de Veloce-Club cadurcien, vient d'obtenir quatre premier prix aux courses internationnales de Bergerac. Bon pronostic pour les courses futures.

Un ban pour l'intrépide champion,

Caserne de gendarmerie

Les travaux de construction de la nouvelle caserne de gendarmerie de Cahors seront mis à l'adjudication le 19 juin courant, sur la mise à prix de 175,000 francs 50 cent.

Sur cette somme, 60,832 francs sont affectés à la maconnerie, 31,959 francs à la charpente et 14,877 francs à la menuiserie.

Ligne de Souillac à St-Denis

C'est définitivement le dimanche, 16 juin prochain, qu'aura lieu l'inauguration du chemin de fer à Souillac. Le lendemain 17 la ligne sera ouverte au public. La municipalité souillagaise organise, à cette occasion, de brillantes fêtes. Parmi les arcs-de-triomphe qui seront dressés pour recevoir MM. les ministres, on va en construire un, qui sera exclusivement composé des divers outils dont se servent les ouvriers des chemins de fer. Ce travail, conçu et exécuté par MM. les chefs de section, promet d'être un effet merveilleux.

Acte de probité

Le nommé Rigaud Martial, employé des postes à Cahors, ayant trouvé un bracelet d'une certaine valeur l'a déposé chez M. le commissaire de police qui le tient à la disposition de son propriétaire.

Chien enrage

Samedi soir, un chien de forte taille présentant tous les symptômes de l'hydrophobie, parcourait les rues de Cahors, mordant tous ceux de ses congénères qu'il rencontrait.

M. Bergon, tailleur d'habits, rue St-James, l'a abattu d'un coup de fusil.

L'autopsie, faite par M. Pages, vétérinaire, a démontre qu'il était réellement hydrophobe et M. le commissaire de police a ordonné aux propriétaires des chiens mordus de les abattre immédiate-

L'un d'eux ayant refusé d'obéir à cette prescrip-

tion s'est vu dre ser procès-verbal.

Nous félicitons M. Bergon du courage et du sang-froid qu'il a montré dans cette circonstance. Du reste, nous n'ignorons pas qu'il a déjà à son actif de nombreux actes de dévouement.

Foire de Cahors du 1er Juin

La foire du ter juin a été importante sous tous les rapports. Il y avait beaucoup de monde et les

divers marchés étaient bien garnis.
Bœufs ou vaches amenés 4,050; ceux destinés à la boucherie se sont vendus de 27 à 33 fr. les 50 kilos, poids vif. Il y a hausse sur les atelages et il

s'en est vendu beaucoup. Moutons ou brebis amenés, 750. Les gras se sont vendus de 45 à 55 cent. le kilog. Les brebis pour l'élevage ont subi une légère baisse.

Les porcs gras en petit nombre ont été vendus de

40 à 42 fr. les 50 kilog.

Le blé valait en moyenne 18 fr. 25 l'hectolitre, le maïs 11 fr., les pommes de terre de 2 fr. 75 à 3 fr. les 80 litres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Exposition Universelle, Fête de la Pentecôte

Extension de la durée de validité des billets aller et retour.

A l'occasion de la fête de la Pentecôte et pour faciliter la visite de l'Exposition Universelle par les habitants de la province, la Compagnie rendra valables jusqu'au Mardi 18 Join inclus, les billets aller et retour réduits de 25 % sor le prix ordinaire des places qui seront délivrés, pour Paris, à toutes les gares du réseau d'Orléans, du Vendredi 7 Join inclus au Lundi 17 Juin inclus (Tarif spécial A. nº 9).

Ces billets conserveront leur durée de validité lorsqu'elle expirera après le douze Juin.

PRADINES

Dans la nuit de mardi à mercredi dernier, quelques individus de Pradines ont brisé le cadenas du bateau de M. Pillat, maire de la commune, et l'ont lancé au large après l'avoir, saus doute, chargé de cailloux et troué avec une vrille pour qu'il échouât au fond de l'eau.

La gendarmerie est chargée de rechercher les coupables.

GOURDON

La foire de l'Ascension a été magnifique, une foule énorme, venue des différents points du département, garnissait nos rues et nos promenades ; les transactions ont été multiples, le commerce semble reprendre.

On a eu à signaler l'arrestation du sieur Dulac, Pierre, propriétaire à Peyrilles, pour vols à l'étalage. Ce n'est pas son coup d'essai : Dulac, sans être dangereux est un récidiviste endurci.

- Dans les premiers jours de la semaine on vit arriver à Gourdon le nommé Delpech (Pierre), de la commune de St-Clair, qui avait été interné à l'asile de Leyme, à la suite de certains actes qui révélaient chez son auteur une folie dangereuse. N'avait-il pas brisé toutes les vitres du tribunal? N'avait-il pas lancé dans certaine boulangerie une soupière remplie d'un liquide qui n'a rien de commun avec l'eau de Cologne? N'avait-il pas surtout menacé les jeunes filles qui refusaient sa main? Les habitants de Gourdon et de St-Clair, qui connaissaient tous ces faits, pensaient que Delpech serait pour longtemps à Leyme. Aussi quel fut leur étonnement de revoir Delpech se prommener sur le Majou! L'avait-on renvoyé ou s'étaitil évadé? Telle était la question que chacun se posait, On estimait le plus généralement qu'il avait dû échapper à la surveillance des gardiens et son costume autorisait cette opinion qui était, du reste, fondée, puis qu'un des employés de l'asile est venu chercher ici le fugitif. Il le trouva seul sur le Tour-de-Ville, près de l'Arbre-Rond, et essaya de le décider à le suivre; mais Delpech ne voulut rien entendre. Il déclara qu'il ne ferait que ce que lui conseillerait M. le procureur de la République et qu'il ne reviendrait à Leyme que si ce magistrat lui disait de partir. Inutile d'ajouter que M. le procureur de la République a facilement déterminé Delpech à regagner Leyme. C'est tranquillement, sans résistance, sans observation, qu'il est monté en voiture et qu'il a fait le voyage. Il avait auparavant dîné avec son gardien à l'hôtel de la Providence et rien dans sa tenue, dans ses gestes, dans son langage, n'eussent fait suposer qu'il n'avait pas sa raison. Tant il est vrai que les fous, même les plus dangereux, ont des moments de calme et de lucidité.

Tribunal correctionnel de Figeac

Vagabondage. - Le nommé Crous, originaire de Paris, est un homme dans la force de l'âge, à la physionomie intelligente.

Le président lui fait remarquer qu'il a été condamne plusieurs fois pour vagabondage. Il lui demande si son intention est bien de travailler; dans ce cas, le tribunal pourra se montrer moins sévère.

« Je suis, dit-il, ex-infirmier, je ne travaille pas, mais c'est bien contre ma volonté, par suite de l'état de misère dans lequel je me trouve ; on me repousse partout : vous voyez, je man-que du plus nécessaire, je n'ai pas de chemise ni d'effets d'habillement pour pouvoir me présenter; les loques que je porte ne sont pas à moi, je ne suis pas un malfaiteur, je suis une victime de la mauvaise organisation de la société, je demande que le tribunal se montre indulgent. Je veux travailler, donnez-moi de l'ouvrage. »

Le président répond qu'il n'a pas le pouvoir de lui en donner, que du reste ce n'est pas là la question. Le prévenu a à répondre sur le délit de vagabondage qui lui est reproché. Mais puisqu'il paraît animé de bons sentiments, le tribunal aura des égards pour sa situation.

Crous est condamné à huit jours de prison.

FAYCELLES

Samedi soir, au lieu dit de Castelet, sur la route de Faycelles, des chiens, qu'on dit appartenenir à Mme Guary, ont effrayés des chevaux attelés à une voiture. Les animaux se sont emportés et, dans leur course, ont heurté une charette venant en sens inverse, qui a été précipitée dans un fossé avec son conducteur. Ce dernier a été tué sur le coup.

GRÉZELS

Une pluie diluvienne, tombée dimanche soir, a causé de grands dommages; le torrent a raviné les terres et fait de grandes excavations dans les chemins.

Des murailles, récemment bâties, ont été démolies; les fourrages qui étaient fauchés ont été emmenés par le torrent.

Les blés et les prés sont très endommagés à

cause de la pierraille qui y est restée. Du côté du Boulvé et de St-Matré, les dégâts

sont considérables; de mémoire d'hemme on n'avait jamais vu pareil déluge. Les communes de Montaigu, Tournon et plusieurs autres ont été aussi maltraitées. Le ruisseau, dit le Boudouyssou, a débordé et plusieurs champs de blé et les prés ont été submergés et couverts de bourbe; dans d'autres endroits ils sont ravinés ou couverts de toute espèce de broussailles. Dans ces endroits, les récoltes de toute nature sont très compromises.

Du côté de Dausse, près Tournon, une famille, composée de la mère, d'une fille et du gendre, venant de voyage avec un cheval attelé d'une jardinière, a été prise par le torrent; la mère et le gendre ont réussi à se sauver en se cramponnant à des arbres, mais la malheureuse fille s'est noyée, ainsi que le cheval. Il était bien temps que le torrent baissât, car la pauvre mère, exténuée de fatigue et de peur et de désespoir d'avoir perdu sa fille, était à bout de forces.

Ce malheur a mis dans la consternation toute

Cette famille était de Tézac, canton de Tournon (Lot-et-Garonne).

A Mauroux aussi, la pluie est tombée en grande abondance et il y a eu de grands dégâts

SAINT-MARTIN-PRUDHOMAT

La mort prématurée et accidentelle de M. Soulhié, de St-Martin-Prudhomat vient de jeter le deuil et la désolation dans une des plus honorables familles de l'endroit et enlever à l'estime de ceux qui avaient appris à le connaître celui dont l'amitié et la droiture ne surent jamais se

Mardi soir, 28 mai, il venait de conduire ses deux petites à St-Céré, au couvent de la Visitation, heureux et content comme l'est un père qui vient de passer une agréable journée avec ses enfants. Arrivé dans la rue Neuve, il arrête son cheval et se dispose à descendre de voiture pour faire quelques commissions; au moment où il mettait un pied sur le marche-pied, l'autre s'engage dans les rênes, il tombe à la renverse et sa tête va, malheureusement, heurter sur le trottoir. Tout d'abord, on crut que la blessure était légère; mais M. le docteur Brun, appelé à la hâte, constatait que le cas était grave et, vu qu'il y avait urgence, il fit prévenir un prêtre pour l'assister à ses derniers moments. Le bien regretté M. Soulié a expiré dans la nuit.

Un nombreux cortège a accompagné à leur dernière demeure les restes mortels de cet homme de bien. Toutes les notabilités des environs avaient tenu à prouver combien sont grands et légitimes les regrets qu'il emporte.

Sa nomination récente comme suppléant du juge de paix du canton de Bretenoux, était légitimée par son honnêteté inaltérable, sa sûreté de jugement et un esprit de conciliation rare.

L'ASSASSINAT D'ALBI

Malgré l'enquête faite à Toulouse, établissant que Mme Cassan était dans cette ville dans la nuit du crime, malgré les déclarations de Durand disant enfin que Mme Cassan n'a point participé à l'assassinat, cette dernière est toujours sous les verrous. C'est donc bien certain que l'on n'est pas encore tout à fait édifié sur son compte et que les dires de Durand, touchant sa complicité par incitation ou instruction, ne sont point sans quelque vraisemblance.

AUBIN

La fille de joie Mouly, a été, ces jours derniers, lardée de vingt coups de couteau et ensuite écrasée à l'aide d'une énorme pierre qu'on a trouvée près du cadavre.

Les soupçons dès la première heure qui s'étaient portés sur Ollier, dit Cadetou, se sont changés bien vite en quasi certitude, malgré ses dénégations. Toutefois, on croit que ce misérable a eu des complices ; probablement il ne tardera pas à comprendre toute la responsabilité qui pèse sur lui, et pour l'atténuer il désignera ceux qui l'ont aidé dans la perpétration du crime.

Pendant que les gendarmes conduisaient Ollier à la gare pour l'emmener à Villefranche, il s'échappa tout à coup de leurs mains et s'élança dans le bassin de la Compagnie des Aciéries de France, afin, dit-il, de se donner la mort. Seulement, il comptait sans des gardiens qui se hatèrent de le repêcher; à peine eut-il le temps de boire une ou deux pintes d'eau. En tombant, son corps rebondit sur un cheneau, il se fit une blessure d'ailleurs peu grave.

Ollier a été incarcéré mercredi à Villefranche.

FAITS DIVERS

Un fait grave

On lit dans le XIXº Siècle :

« Une enquête est ouverte par le parquet de la Seine au sujet d'un fait très grave, que nous relatons sous toutes réserves :

» Il y a quelques jours, une visite des inspecteurs du travail des enfants mineurs avait lieu dans une des plus importantes maisons de Paris. La plus jeune ouvrière, une enfant de douze ou treize ans, pour laquelle on redoutait la venue de l'inspectrice, fut enfermée dans un placard. Au bout d'une heure, tout danger ayant disparu, on songea à la faire sortir de sa cachette. Or, au moment où on ouvrit la porte, on s'aperçut avec stupeur que l'enfant ne donnait plus signe de vie. La pauvre petite était morte étouffée.

» Telle est l'affaire dont le parquet a été saisi. »

Tremblements de terre en France A Paris, bien que les secousses fussent relati-

vement faibles, vendredi dernier, un grand nombre de personnes les ont ressenties.

Guernesey. - Quatre secousses assez fortes de tremblement de terre ont été ressenties le soir, à 8 h. 15 et ont ébranlé les maisons.

Les habitants, effrayés, se sont précipités dans les rues.

Personne n'a été blessé.

La chaleur de l'atmosphère avait été très élevée dans la soirée.

Le Harre. - Vendredi soir, une assez forte secousse de tremblement de terre, qui a duré plusieurs secondes, a été ressentie.

Aux terrasses des cafés, où il y avait beaucoup de monde, les consommateurs ont constaté l'oscillation. Les verres se sont entrechoqués. Une jeune fille, à qui la secousse avait fait perdre l'équilibre et qui était tombée, s'est mise à pousser des cris de terreur.

Au télégraphe, les employés ont parfaitement reconnu qu'un tremblement de terre venait d'avoir

Dans la soirée, on ne parlait que de cet événe-

ment singulier. D'autre part, le bureau météorologique a reçu de la Hague, sémaphore du Havre, une dépêche lui signalant le tremblement de terre. Cette dépêche dit que le phénomène a été précédé d'un grondement prolongé et que les secousses ont duré 8 minutes 14 secondes.

BULLETIN FINANCIER

Du 3 juin 1889.

La liquidation des valeurs est plus facile que celle des rentes, avec des reports meilleur marché. Toutefois, la lourdeur persiste et la tendance générale est moins satisfaisante. Il ne faudrait cependant pas attacher trop d'importance aux affaires de Serbie qui préoccupent l'opinion plus qu'il ne convient à notre avis. Il n'y a probablement là qu'une question financière dont l'explication se trouve dans l'effondrement du Comptoir d'Escompte, fortement débiteur envers la Serbie.

Sur le 3 0/0 l'approche du coupon ramènera certainement une reprise entravée sur la lour-

deur du comptant.

Dernier cours à terme 86.45, au comptant 86.25. Le 4 1/2 clôture à 104.65. Les fonds étrangers sont sans changements. L'Italien conserve le cours de 97 francs, avec un report minime de 13 centimes. L'extérieur s'alourdit à 75 3/16 avec un report assez tendu de 1/4. Le Hongrois 8 1/2. Les fonds Russes reperdent une partie de l'avance gagnée dans la séance de vendredi.

Les valeurs de crédit sont de plus en plus délaissées. Le foncier 1336, Suez 2242, le Lyon-nais 680, la Banque de Paris 755. Les valeurs ottomanes sont offertes, le turc à 16,27, la Banque 646, l'Egypte 461. Le Rio, par contre, est très ferme et revient à 290 après 284 La Galicia est en progrès à 35 francs.

BOURSE. - Cours du 3 juin 1889. 3 0/0..... 3 0/0 amortissable (nouveau)..... 86 25 4 1/2 0/0 1883 Actions Orléans... 1,350 00 Actions Lyon 1,348 75 54 00 Action Panama..... Obligations Orléans 3 0/0..... 419 50 Obligations Lombardes..... Obligations Saragosse..... Emprunt Russe 4 0\0 1889.....

Le Journal pour Rien (G. EDINGER, Éditeur)

LE CLAIRON Grand Journal politique quotidien à 5 Centimes France, Corse, Algérie, Tunisie:

1 mois 2 fr., trois mois 6 fr., six mois 12 fr., un an 24 fr.

Etranger, Union postale:

1 mois 3 fr., trois mois 9 fr., six mois 18 fr., un an 36 fr.

> La Semaine Illustrée Magnifique 'ournal hebdomadaire, publiant les chefs-d'œuvre de la gravure.

FRANCE, CORSE, ALGÉRIE, TUNISIE:
Trois mois: 1 fr. 50, six mois: 3 fr., un an: 6 fr.
ETRANGER, UNION POSTALE:
Trois mois: 2 fr., six mois: 4 fr., un an: 8 fr.
Remboursent intégralement tous leurs abonnés et leurs acheteurs au numéro par les combinaisons suivantes

COMBINAISON A.

Remboursement intégral sans intérêt en 25 ans

COMBINAISON B.

Remboursement avec intérêt à 3 1/2 pour 100 en 50 ans
par voie de tirages au sort trimestriels,
semestriels ou annuels.

COMBINAISON C.
Remboursement à 25 fr. d'un trimestre d'abonnement et à 100 fr. par an en 75 ans par voie de tirages au sort trimestriels, semestriels ou annuels.

COMBINAISON D. Remboursement Remboursement par assurance, en cas de deces.

COMBINAISON E.

Remboursement par rentes viagères.

COMBINAISON F.

Remboursement par assurance en cas de maladie ou accident.

Enfin: REMBOURSEMENT INTÉGRAL IMMÉDIAT EN OUVRAGES DE LIBRAIRIE.

Par ces combinaisons entièrement nouvelles et qui font participer les lecteurs à tous les bénéfices du journal, non seulement le Clairon et la Semaine Illustrée ne coûtent rien, mais encore ils épargnent, ils assurent, ils rapportent.

Le prospectus détaillé est envoyé sur demande.

On peut aussi s'abonner à l'essai pour une semaine contre envoi de 60 centimes (étranger, union postale : 90 centimes, en timbres). — On reçoit pour ce prix les deux journaux : Le CLAIRON et la SEMAINE ILLUSTRÉE.

On souscrit (sans frais jusqu'au 5 juin), chez tous les libraires et marchands de journaux, directement aux bureaux du Clairon, 12, rue Paul-Lelong, à Paris, et dans tous les bureaux de poste.

ÉTUDE

de Me Auguste MAZIÈRES, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, nº 10.

DE BIENS DÉPENDANT

d'une Succession vacante

SURENCHÈRE

DU SIXIÈME

ADJUDICATION

Fixée au dix-neuf juin courant à midi précis, à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors au Palais de Justice de ladite ville.

En vertu d'un jugement rendu par le tribunal

civil de Cahors, le onze mars dernier, En la cause de M. Bernard Séguy, agent géné-ral d'assurances, habitant et domicilié de la ville de Cahors, agissant en la qualité de curateur à la suc-cession vacante de feu Antoine-Emile Alazard, quand vivait jardinier, habitant et domiciliée de la ville de Cahors,

Lequel a constitué aux fins des présentes Me Georges Delbreil, avoué près le tribunal civil de Cahors, y demeurant, cours de la Chartreuse,

En présence de M. le procureur de la Répu-

Il sera procédé à la vente des biens ci-après désignés :

Désignation

DES BIENS SURENCHÉRIS ET A VENDRE

PREMIER LOT

Article premier

Une friche sise au lieu dit Font-Rodenque, formant le numéro 183, section H de la matrice cadastrale de la commune de Cahors, d'une conte-nance approximative de trente-un ares soixante-dix centiares, quatrième classe, d'un revenu de soixante-trois centimes.

Article deuxième

Une vigne, sise au même lieu, formant le nu-mèro 250 même section H du plan cadastral de ladite commune de Cahors, d'une contenance approximative d'un hectare, vingt- quatre ares soi-xante centiares, troisième et quatrième classes d'un revenu de vingt-quatre francs soixante-quatre cen-

Ces deux articles tiennent à la route de Lalbenque et aux sieurs Delmas, Delrieu et Gibert; ce dernier a un droit de passage à pied sur l'ar-

ticle à vendre. Tous ses biens sont situés dans la commune de Cahors, canton et arrondissement dudit Cahors département du Lot; ils dépendent tous de la suc-cession de Antoine-Emile Alazard, quand vivait jardinier à Cahors.

La vente de ces biens aura lieu aux clauses et conditions insèrées dans le cabier des charges, déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, où il sera tenu à la disposition du public.

L'adjudication de ces biens a eu lieu le vingtneuf mai dernier, jour de mercredi, à l'heure de midi, au palais de justice de Cahors, pardevant M. le président du tribunal civil de Cahors, à ces

Ce jour-là, le premier lot de ces biens a été ad-

De CAHORS à LIBOS

Omnibus Poste. Omnibus

jugé au prix de cent quatre-vingt francs en sus | des charges à Me Espéret, avoué, qui a élu command, en faveur de Tulet Jean, propriétaire à Ca-

hors faubourg St-Georges.

Mais par acte fait au greffe dudit tribunal du 31
mai dernier, Monsieur Jean-Baptiste Delsol, propriétaire, demeurant à la Combe de St-Julien, commune de Cahors, constituant Me Auguste Mazières pour son avoué près ledit tribunal, a surenchéri du sixième en sus des charges, le prix du-dit premier lot qu'il a déclaré porter à la somme de deux cent dix francs en sus des charges.

Ce premier lot composé des articles un et deux du présent placard sera revendo sur la nouvelle mise à prix de deux cent dix francs en sus des

Cahors, le premier juin mil huit cent quatre-

L'avoué surenchérisseur, Signé: MAZIÈRES.

juin mil Enregistré à Cahors, le huit cent quatre-vingt-neuf, Fo recu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé: BOUDET.

ETUDE

De Mº ESPÉRET, avoué à Cahors, rue de la Liberté, nº 11.

Saisie Immobilière

ADJUDICATION

Fixée au mercredi Trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf, à midi précis, à l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Cahors, au palais de justice de la dite ville.

Suivant procés-verbal du ministère de Me Rousseau, huissier à Cahors, en date du quatre avril dernier, enregistre, dénoncé par exploit du ministère du même huissier à la date du cinq du même mois, aussi enregistré, transcrit au bureau des hypothèques de Cahors, ainsi que l'exploit de dénonclation, volume 128, numéros 27 et 28.

Il a été procédé: A la requête de monsieur Vayssières Sylvain, cocher, domicilié à Cahors, lequel a constitué Me L. Espèret pour son avoné près le tribunal civil de première instance de Cahors, y demeurant, rue de la Liberté, numéro 11;

Sur la tête et au préjudice du sieur Imbert Jean-Hippolyte, propriétaire, domicilié à Frays-sives de Saint-Cernin, commune de Saint-Cernin, A la saisie réelle des biens immeubles ci-

Le cahier des charges, dressé par M. L. Espéret, avoué, pour parvenir à la vente des immeubles saisis, a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, pour y être tenu à hors, pour y etre tenu a

la disposition du public. A l'audience du mercredi vingt-neuf mai dernier, le tribunal, donnant acte à M° L. Espéret de la lecture et publication du dit cahier des charges, a fixé l'adjudication au mercredi Trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-

Le tribunal, sur la demande de mademoiselle Maria Delsahut, célibataire, majeure, sans pro-

fession, demeurant à Nougayrol, commune de Soulomes, par jugement du treize mai dernier, a prononcé la résolution d'un acte de vente du vingt mars mil huit cent quatre-vingt sept, retenu par Me Brugalières, notaire à Labastide Murat, des articles désignés au dit acte et portés sous les numéros 318 et 319, section A, situés au lieu de Frayssines et portés au cahier des charges et au présent placard, aux numéros 18 et 19 du troisième lot. Et à la date du vingt-neuf du dit mois de mai, Me Delbreil, au nom de mademoiselle Delsafut, a fait un direct de la charge de dire au cahier des charges, aux fins de la dis-traction des dits articles 318 et 319, et le tribunal, à la date de ce dit jour vingt-neuf mai, a prononcé la distraction de ces dits articles.

Désignation

DES IMMEUBLES SAISIS ET A VENDRE

Article premier

Une pièce de terre située au lieu dit le Pech, commune de Saint-Ceroin, formant le numéro 188 P du plan cedastral, section A, de contenance de un hectare vingt ares.

Article deux Une vigne située mêmes lieu, commune et section, formant le numéro 189 du plan, de contenance de trente-cinq ares.

Article trois Un pré situé au lieu dit Pré sous la Fontaine, mêmes commune et section, formant le numéro 341 P du plan, de contenance de deux ares quarante centiares.

Article quatre Un bois situé au lieu dit Combe-Grande, même commune, section D, formant le numéro 293 du plan, de contenance de neuf ares dix centiares.

Article cinq Une friche située mêmes lieu, commune et section, formant le numéro 294 du plan, de contenance de vingt-trois ares soixante centiares. Article six

Une terre située mêmes lieu, commune et section, formant le numéro 336 du plan, de contenance de trente-deux ares cinquante cen-

Une vigne située au lieu dit Gracet, même commune, secton A, formant le numéro 197 du plan, de contenance de trente-neuf ares.

Article huit Une terre située mêmes lieu, commune et section, formant le numéro 198 du plan, de contenance de quarante-quatre ares. Article neuf

Une terre située mêmes lieu, commune et section, formant le numéro 208 P du plan, de contenance de un hectare cinquante-deux ares cinquante-deux centiares. Article dix

Une terre située au lieu dit le Bousquet, mêmes commune et section, formant le numéro 144 du plan, de contenance de quatre-vingttreize ares. Article onze

Une terre située mêmes commune, lieu et sectiou, formant le numéro 143 du plan, de contenance de cinquante-un ares.

Article douze Une friche située an lieu dit Combe-Grande, mêmes commune et section, formant le numéro 338 P du plan, de contenance de vingt - un

ares cinquante centiares. Article treize Une vigne située mêmes lieu, commune et section, formant le numéro 330 P du plan, de

contenance de un are trente centiares.

Article quatorze Une friche située mêmes lieu, commune et section, formant le numéro 331 P du plan, de contenance de trois ares soixante-dix centiares. Article quinze

Une terre située au lieu dit Grasset, mêmes commune et section, formant le numéro 195 P du plan, de contenance de onze ares.

Article seize

Une friche située mêmes lieu, commune et section, formant le numero 196 P, de contenance de cinquante-cinq ares

Article dix-sept

Une terre située au lieu dit Frayssines, mêmes commune et section, formant le numéro 317 P du plan, de contenance de quatorze ares. Article dix-huit

Distrait.

Article dix-neuf Distrait

Ces deux derniers articles ont fait l'objet de la résolution et de la distraction ci-dessus men-

Formation des Lots

Les biens ci-dessus décrits seront vendus en trois lots, dont la formation suit :

Premier lot

Le premier lot comprendra les articles 1, 2, 7, 8, 9, 10, 11, 15 et 48 du présent placard et portés sous les numéros 188 P, 189, 197, 198, 208 P, 444, 443, 195 P et 196 P.

Deaxième lot

Le deuxième lot comprendra les articles 3, 4, 5, 6, 12, 13 et 14 du présent placard et portés sous les numéros 341 P, 293, 294, 336, 338 P, 330 P et 331 P.

Troisième lot Le troisième lot comprendra les articles 47,

18 et 19 du présent placard et portès sous les numéros 317 P, 318 et 319. Nota. — Les articles 18 et 19, numéros 318 et 319, ont été distraits.

Mise à prix

Chacun des lots ci-dessus sera vendu sur la mise à prix de dix francs, ci..... 10 fr. Le tout en sus des charges.

Nota. - Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèque légale, qu'ils devront la requérir avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de déchéance. Pour extrait certifié conforme,

Cahors, le premier juin mil huit cent quatrevingt-neuf.

L'avoué poursuivant, Signé: L. ESPÉRET.

Enregistré à Cahors, le mil huit cent quatre-vingt-neuf, Fo Recu un franc quatrevingt-huit centimes décimes compris.

Signé: BOUDET.

Le VIN AROUD au Quina, au Fer et à la Viande, est le médicament le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANEMIE et l'APPAUVRISSEMENT du SANG. Il convient aux personnes affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. TOUTES PHARMACIES

Eviter les contrefacons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Chemin de fer d'Orléans

PARIS. -

BORDEAUX. .

De LIBOS à CAHORS

ARIS. — D. 2h 20 s. 9h 50 ° 7h 45 m

Poste. Omnibus. Omnibus

5 45 3 15 2

Luzech 7	MLibos.—D. 8 35 3 3 11 9 9 5 Funel 8 42 3 18 9 12 Soturac-Touzac 8 55 3 30 9 24 Duravel 9 3 3 39 9 32 Puy-l'Evêque. 9 11 3 48 9 40 Gastelfranc 9 26 4 3 9 54 Luzech 9 38 4 16 10 6 Parnac 9 47 4 26 10 15 Mercuès 9 58 4 38 10 26 CAHORS. —A 10 10 4 56 10 42
De CAHORS à MONTAUBAN Omnibus, Omnibus, Omnibus,	De MONTAUBAN à CAHORS Omnibus. Omnibus. Omnibus
CAHORS.—D. 6b 50 10b 34 5b 22 g Sept-Ponts. 7 5 10 49 5 37 7 11 27 6 17 11 35 6 50 10 49 11 35 6 50 11 27 6 17 11 35 6 50 11 35 6 50 11 35 6 50 11 35 6 50 11 35 6 50 11 35 6 50 11 35 6 50 11 35 6 50 11 35 11 35 6 50 11 35 11	TOULOUSE. D 5h 55 B 9h 11 B 2h 35 M BORDEAUX. 13 25 D 42 25 D 9 25 B Montauban. D 7 20 10h 40 4 50 Fonneuve 7 35 10 52 5 4 Albias 7 48 14 3 5 13 Réalville 8 3 11 8 5 22 Caussade 8 27 11 18 5 34 Borredon 8 42 11 28 5 45 Montpezat 9 8 11 46 6 4 Lalbenque 9 32 12 3 6 27 Gieurac 9 45 12 12 6 40 Sept-Pon's 10 15 12 42 7 10 CAHORS. — A 10 27 12 53 7 21
De CAHORS à CAPDENAC Omnibus. Omnibus. Omnibus. CAHORS.— D. 7h 40 11h 30 5h 16 5g Cahessut, halte 7 49 11 41 5 25 56 7 47 12 4 5 36 7 49 11 41 5 25 56 7 47 12 4 5 36 7 47 12 4 5 36 7 47 12 4 5 36 7 47 12 4 5 36 7 47 12 4 5 36 7 47 12 4 7 5 36 7 47 12 4 7 5 36 7 47 12 4 7 5 36 7 7 12 4 12	De CAPDENAC à CAHORS

SANTAL DE MIDY Pharmacien à Paris

Supprime Copahu, Cubèbe et Injections, guérit en 48 heures les écoulements. Très efficace dans les maladies de la vessie, il rend claires les urines les plus troubles. - Chaque capsule porte en noir MIDY



Le propriétaire-gérant, Laytou.

MEDECIN SPECIALISTE , rue St-Lierne, à MELUN (S.-et-M. CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

VENDRE DE GRÉ A GRÉ

Les biens ci-après situés en Périgord

1° LA PROPRIÉTÉ DE BORIE-BRUT, à la porte de Périgueux, contenant 348 hectares. Château et dépendances. Jardins anglais et potager. Treize métairies et borderages et une réserve. Bois taillis, essences chêne et châtaignier, très-bien aménagés.

20 LES DEUX PROPRIÉTÉS DE BEYLIE ET DE PREYSSAC réunies, commune de Château-Lévêque (station de la ligne de Paris à Périgueux), contenant 285 hectares. Quinze métairies et borderages. Magnifiques prairies arrosées par la rivière laBeauronne. Terres de première qualité dans la vallée de cette rivière.

3º LA PROPRIÉTÉ DE LADOUZE, commune de ce nom, à 3 kilomètres des Versannes (station de la ligne de Paris à Agen), contenant 755 hectares. Maison de Maître et dépendances. Dix-huit métairies et une importante réserve. Bois taillis, essences chêne et châtaignier, très bien

Ces trois propriétés parfaitement administrées donnent un revenu excellent

et certain. Chacune de ces métairies à un important cheptel. Très belle chasse sur les propriétés de Borie-Brut et de Ladouze.

Pour renseignements et traiter, s'adresser à M. Gustave QUARTIER, Expert en immeubles, 27, Cours Tourny, à Périgueux.

EXPOSITION



CAHORS 1881

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.